

MOTION DU MOUVEMENT VIE LIBRE
56^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE NATIONALE Á BOURGES
LES 28 & 29 novembre 2009

Mesdames et Messieurs les élus politiques, responsables de centres divers et sociaux et administrations,

Tous les délégués représentant les 284 structures du Mouvement national Vie Libre, les salariés, réunis lors de leur 56^{ème} Assemblée Générale au CREPS de Bourges et s'appuyant sur leurs **56 années d'expérience d'accompagnement de malades alcooliques et de leur entourage** :

- **Constatent que** les motions des années précédentes n'ont pas été entendues dans leur totalité.
- **Réaffirment** que l'alcool est une drogue dure, que son usage entraîne des modifications comportementales, des complications physiques et psychologiques.
- **Demandent** que la lutte contre l'alcoolisme soit reconnue « Grande Cause Nationale ».
- **Refusent** le principe d'une « consommation contrôlée » par prise de certains produits médicamenteux et **affirment** que l'abstinence est la seule condition d'une guérison.
- **Approuvent** :
 - L'interdiction de la vente d'alcool aux mineurs dans les débits de boisson ;
 - L'interdiction de la pratique des open-bars ;
 - L'interdiction de la consommation d'alcool sur la voie publique à proximité des établissements scolaires.
- **Regrettent** que seuls les jeunes soient concernés par l'interdiction d'acheter à tout moment de l'alcool dans les stations services.
- **S'inquiètent** de la publicité pour les boissons alcoolisées sur Internet et dans les journaux.
- **S'opposent** au développement de la livraison d'alcool à domicile (ex. : SOS apéro, etc.).
- **Veulent** des moyens financiers pour agir efficacement au niveau de la sensibilisation et de l'information chez les jeunes et permettre la promotion des personnes touchées par le fléau de l'alcoolisme.
- **Souhaitent** que les structures de soins (cures et post-cures) et dans les hôpitaux, les lits dédiés à l'addictologie, particulièrement l'alcoologie, soient plus nombreux.

Enfin, la diminution continuelle et le désengagement des subventionneurs freinent notre action sur le terrain, alors que nous sommes de plus en plus sollicités aussi bien au niveau de l'accompagnement, de l'information, de la formation, que de la sensibilisation.